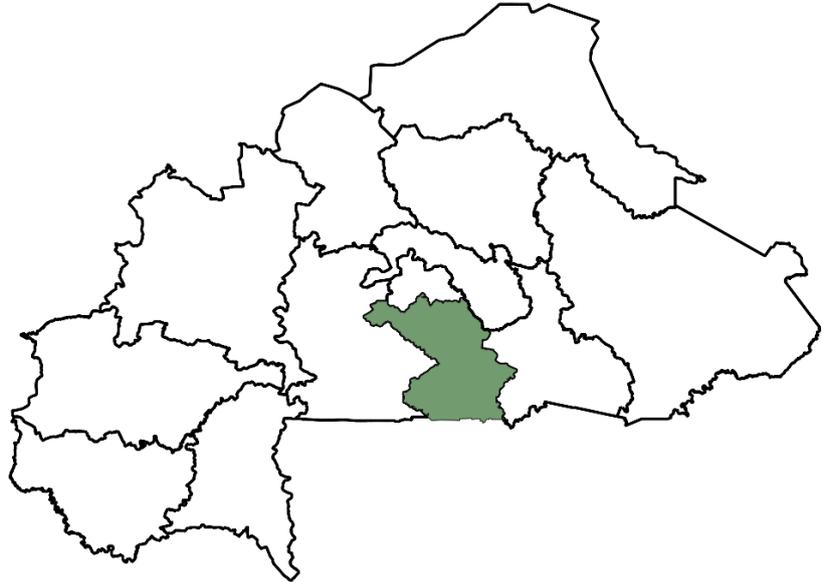


BURKINA FASO
Région du Centre-
Sud
(9984 PDI, Source :
SP/CONASUR, au
31/03/2023)



Rapport mensuel Monitoring de Protection – Avril 2024

Personnes en déplacement : 00	01 Incident enregistré avec 2 victimes
Cas de protection pris en charge : 00	Cas de protection référés : 00

I. Résumé

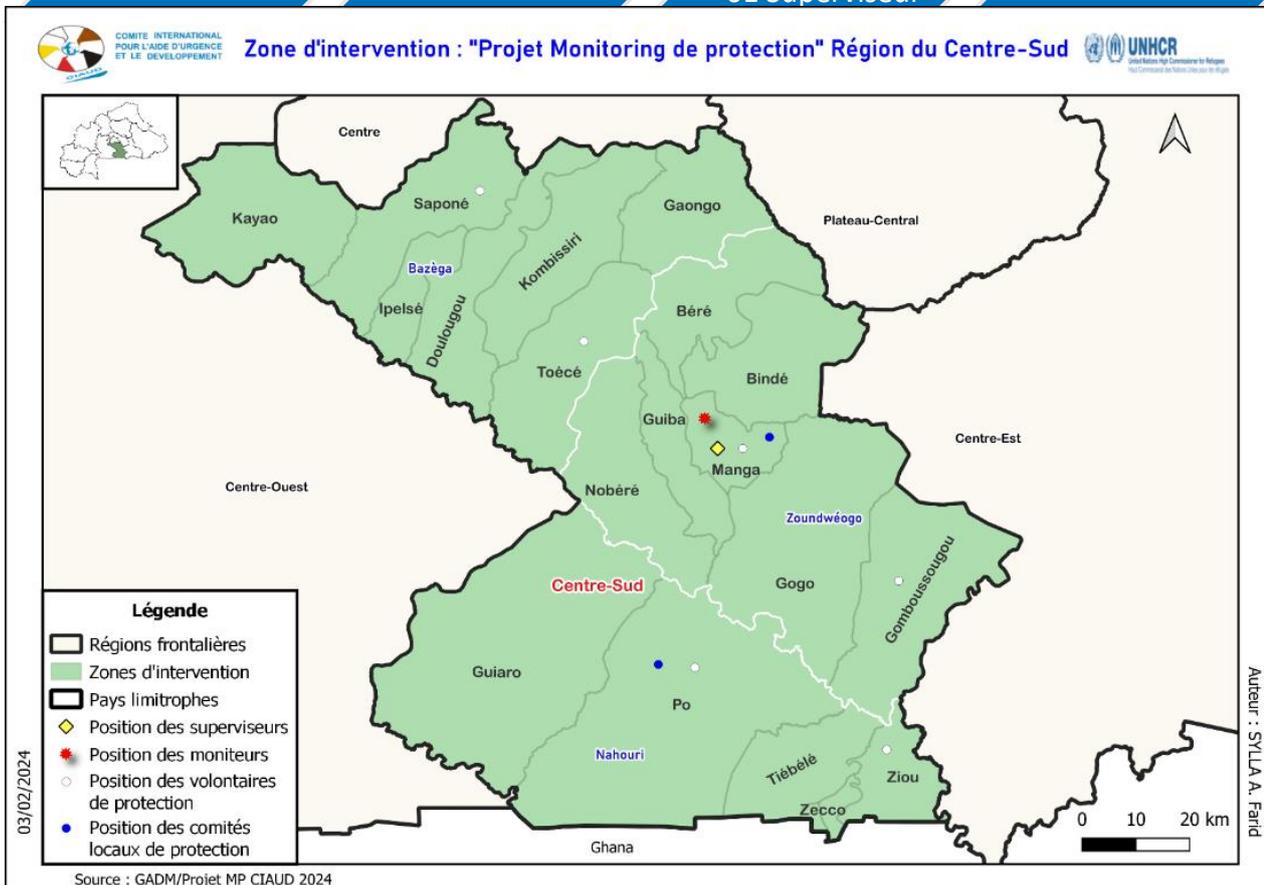
Au cours du mois d'Avril 2024, la situation sécuritaire et de protection dans la région du Centre-Sud a été touchée par quelques incidents enregistrés, notamment pour la province du Zoundwéogo, dans la commune de Manga. En effet, la localité a été marquée par un incident de protection, avec une catégorie de violation des droits de l'homme enregistré (Meurtre).

La mise en œuvre s'est caractérisée par des sorties terrain, le partage d'un rapport flash, la transmission de deux notes de protection, des entretiens avec des PDI et des ménages hôtes, des séances de sensibilisation.

A la fin de ce mois, sept (07) séances de sensibilisation se sont tenues dans les communes de Bindé, de Gogo et Manga et Saponé qui sont parmi les communes regroupant le plus de communautés déplacées de force, avec le soutien effectif des services de l'action sociale et des autorités coutumières des différentes localités. Par ailleurs, les questionnaires du P21 (Informateurs clés et ménages) ont été administrés par les équipes dans les communes de Saponé, de Bindé, de Guiba, de Gogo et de Manga.

II. Couverture géographique

• Zones couvertes





- **Accessibilité**

Durant la période sous revue, les communes de couverture du projet étaient toutes physiquement accessibles.

- **Méthodologie de collecte d'informations**

La méthode de collecte de données utilisée combine à la fois une approche individuelle et une approche communautaire, une approche quantitative et qualitative. L'administration d'entretiens semi-directifs, permet de collecter des données agrégées à l'échelle des communes puis analysées afin de dégager les tendances de la perception des communautés sur les risques de protection auxquelles elles sont confrontées. L'administration de formulaires d'incident de protection permet également de documenter les incidents de protection rapportés par les communautés et individus enquêtés. Cette collecte s'effectue de manière mensuelle et rotative auprès d'un échantillon composé « d'informateurs clés » et de « ménages (familles) », de survivant(e)s de violations de droits humains et du droit international humanitaire, tout en s'appuyant sur un réseau de relais communautaires composé de membres de comités locaux de protection situés au niveau commune et de points focaux communautaires situés au niveau village/localité.

Consacrant le principe de localisation, le dispositif de Monitoring de Protection P21 (Projet 21) en place dans la région du Centre-Sud, compte un (01) moniteur de protection et mobilise également une (01) association AEJTB. Celle-ci permet de compléter la couverture géographique de l'ONG CIAUD et de couvrir davantage des communes et de villages, y compris les plus difficiles d'accès.

Ainsi, au cours de ce mois, les activités menées dans la région du Centre-Sud, se résument comme suit :

- Le partage d'un rapport flash suite à un incident survenu au secteur 5 de la commune de Manga dans la province du Zoundwéogo ;
- La transmission de deux (02) notes pour le dossier dont une sur un conflit foncier opposant des membres d'une famille à Pô et une situation de VBG dans la commune de Saponé ;
- L'administration de dix-huit (18) questionnaires informateurs clés, à 09 PDI (04 hommes et 05 femmes) et 09 hôtes (06 hommes et 03 femmes) ;
- L'administration de trente-quatre (34) questionnaires ménages pour le P21, dont 18 hôtes (08 hommes et 10 femmes) et 16 PDI (08 hommes et 08 femmes) ;
- Un focus groupe a été réalisé avec la participation de 07 personnes sur l'accès aux AGR (05 hommes et 02 femmes) ;
- Deux visites domiciliaires dont :
 - un ménage PDI suivi d'un échange sur " l'accès aux soins de santé pour les enfants" avec 03 femmes et 02 hommes au secteur 04 de Manga.
 - Une personne vulnérable (femme PDI et âgée), qui a reçu un soutien psychosocial au secteur 03 de Manga.
- Un appui psychosocial a été apporté à 22 PDI ;
- Le suivi des mouvements frontaliers avec des informateurs clés afin d'identifier des rapatriés ou demandeurs d'asile ;
- Des visites à domicile auprès de 02 ménages PDI et Hôte.

III. Typologie des déplacements identifiés

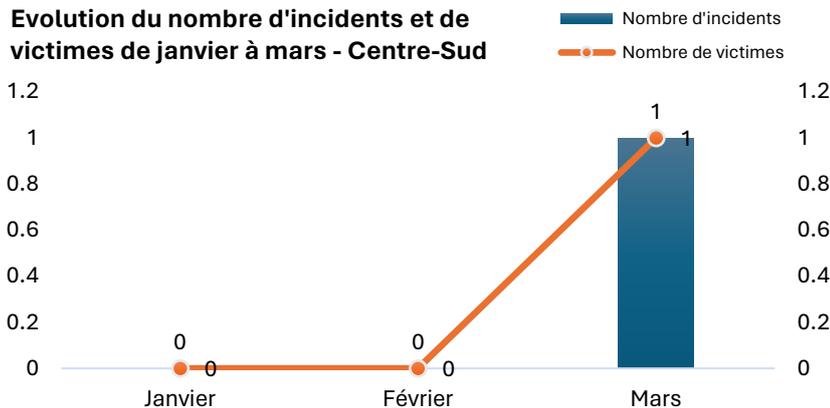
On note de petites vagues d'arrivées (des membres de la même famille le plus souvent). Cependant, ces mouvements sont généralement difficiles à capter, du fait de la répartition de ces personnes à leur arrivée. Etant donné qu'il n'y a pas de SAT, ces personnes se retrouvent généralement chez d'autres membres de leurs familles, ou chez des membres de la communauté hôte ou même PDI, de manière disparate dans la région. Toutefois, ces petites vagues constituent une grande population de déplacés internes répartis dans la région, avec des besoins urgents. Ces personnes viennent des régions de l'Est, ou même du Sahel souvent.

IV. Incidents de protection

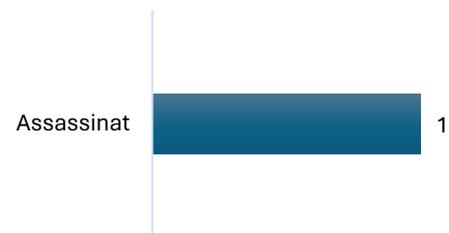


• Statistiques

Evolution du nombre d'incidents et de victimes de janvier à mars - Centre-Sud



Typologie de la violation



V. Situation par secteur

1. Violence basée sur le genre (VBG)

Des séances de sensibilisation sur des thématiques liées aux VBG ont été réalisées au cours du mois. On note :

- Saponé Marché : **31 personnes** dont 08 Hommes et 12 Femmes Hôtes ; 11 Femmes PDI
- Manga secteur 03 : **29 personnes** dont 08 femmes Hôtes ; 03 hommes, 11 femmes, 06 filles et 01 garçon PDI
- Manga secteur 04 : **21 personnes** dont 02 hommes et 07 femmes Hôtes ; 05 hommes et 07 femmes PDI



2. Protection de l'enfance

Au cours de ce mois, on compte 47 PBS (mineurs) tous référés à l'action humanitaire de Gogo et de Manga. Les risques de protection liés à ces cas sont essentiellement l'absence de documentation civile et des besoins primaires non satisfait. En effet, suite aux déplacements forcés, plusieurs enfants se sont retrouvés sans documents, car perdus lors des déplacements, et n'ont pas pu les établir dans la nouvelle zone d'accueil. De plus, plusieurs enfants en âge de scolarisation ont été déscolarisés. Malheureusement, dans la nouvelle localité d'accueil, le manque de moyen financier rend difficile aux parents, la tâche de scolariser les enfants. Ils font donc face à des risques tels que la mendicité, la traite des enfants, l'enrôlement par les GANE, ou le travail dans les sites d'orpaillages.

V.3. État de droit

Les services de l'Action Humanitaire dans la région du Centre-Sud sont opérationnels, ainsi que les services de justice se trouvant à Manga et couvrant l'ensemble de la région.

Les forces de défense et de sécurité (FDS) et les volontaires pour la défense de la patrie (VDP) sont présents également.

V.4. Personnes ayant des besoins spécifiques

Au cours de ce mois, des femmes cheffes de ménages, des hommes dans une grande vulnérabilité avec des besoins primaires non satisfaits (besoins alimentaires et sanitaire notamment) et, des femmes à risques, ainsi que des enfants vulnérables et sans documentations civile. Des référencements auprès de l'action sociale de Gogo, de Guiba pour prise en charge alimentaire, médicale, la documentation civile et des kits de dignité. Ainsi, 53 fiches de référencement concernant des personnes vulnérables, y compris des enfants. En dehors de cela, 26 cas de PBS ont été également identifiées et ont besoin d'assistance.

V.5. Cohésion sociale

Au cours de ce mois, sept (07) séances de sensibilisations ont été réalisés dont 04 sur la cohésion sociale, dans les villages de Basgana (Manga), Zappinga, Kaïbo Nord, (Bindé), et du secteur 5 de Manga. A ce titre, une sensibilisation sur la cohésion sociale a été réalisée avec l'appui de l'action sociale de Manga, dans ses locaux, regroupant des communautés hôtes et des PDI. La répartition des sensibilisations sur la cohésion sociale se répartissent comme suit :

- Manga sect.5 : **51 personnes** dont 10 Hommes et 12 Femmes Hôtes ; 11 Hommes et 18 Femmes PDI
- Zappinga : **26 personnes** dont 10 Hommes et 3 femmes Hôtes ; 4 Hommes et 9 femmes PDI
- Basgana : **25 personnes** dont 05 Hommes et 12 Femmes Hôtes ; 01 homme et 07 Femmes PDI
- Kaïbo Nord V1 : **15 personnes** dont 10 hommes et 05 femmes tous PDI
- Kaïbo Nord V1 : **15 personnes** dont 10 hommes et 05 femmes tous PDI



V.6. Logement, terre et biens (LTB)

Les activités de terrain, menées au cours de ce mois ont permis d'identifier, au sein des communautés de personnes déplacées internes, des difficultés liées aux logements. En effet, la région du centre sud n'abrite pas de site d'accueil, et les populations déplacées se retrouvent dispersés dans diverses localités de la région. Cela ne facilite pas l'identification de leurs besoins et limite leur accès à une prise en charge efficace.

Aussi, les familles qui les accueillent étant déjà, pour la plupart, vulnérables, se retrouvent dans l'incapacité de leurs offrir des logements décentes. A titre illustratif, lors d'une sortie terrain à Kaïbo Nord, dans la commune de Bindé (Zoundwéogo), le constat était que plusieurs PDI, se retrouvent dans des maisons avec un état de délabrement avancé. Elles sont préoccupées à juste titre, par la saison pluvieuse qui s'annonce, car certaines maisons risquent de s'effondrer. D'autres, quant à eux partagent avec leurs enfants les maisons habités par la famille d'accueil, ou doivent simplement se faire un abri avec de la paille, qui ne résiste pas aux intempéries.

Par ailleurs, un incident survenu à Pô, dans la province du Nahouri, et ayant fait l'objet d'une note de protection, fait état d'un conflit foncier opposant des membres de la même famille ; ils se sont mutuellement accusés de mener des ventes illégales de terres familiales, considérées comme un patrimoine commun. Cette situation pourrait, sur le long terme, poser des problèmes liés au manque de terre cultivables pour les communautés.

V.7. Protection à base communautaire

Au cours de ce mois sous revue, l'implication des mécanismes communautaires (volontaire, OSC, points focaux) dans les activités du mois se situe à divers niveaux. En effet, pour ce qui concerne :

- les séances de sensibilisation : les membres des comités de protection s'occupent de la mobilisation communautaire. Le choix de thèmes abordés se fait avec eux, car étant au sein de la communauté et plus informé des réalités.
- après la sélection des villages accessibles, les volontaires sont mis à contribution pour l'administration des questionnaires et surtout donnent des informations sur l'accessibilité des zones à parcourir.
- les alertes sur les incidents observés au cours du mois met à contribution tous les acteurs pour la triangulation, y compris les informateurs clés.

VI. Partage d'informations et coordination

Concernant les activités de coordination, des visites auprès des autorités régionales (DR de l'action humanitaire), provinciales (les DP Bazèga et Zoundwéogo qui nous ont accompagnés pour des sensibilisations et la réalisation d'interviews avec les PDI de leurs zones en prélude à un cadre de concertation dans la région) ; les documents liés au projet ont également été transmis à Mme la Gouverneure du Centre-Sud, sur sa demande, et à la DR de l'action humanitaire.

Un cadre d'échanges s'est tenu en ligne avec l'OSC partenaire par rapport à la conduite des activités.



VII. Recommandations

Province	Localité	Objet	Destinataire	Niveau de mise en œuvre	Commentaires
Bazèga Zoundwéogo Nahouri	Toece Saponé Manga Gombougou Po Ziou	Assistances alimentaire et AME	HCR CIAUD	Urgent	Les personnes déplacées ont un besoin d'une prise en charge de leurs besoins urgents. La région du Centre Sud n'étant pas une zone humanitaire, les acteurs humanitaires sont quasi inexistantes ce qui rend le système de référencement très difficile.
Bazèga Zoundwéogo Nahouri	Toece Saponé Manga Gombougou Po Ziou	Difficulté de couvrir la région au regard du nombre de staffs terrain	HCR	Urgent	Toute la région est couverte par un seul moniteur ce qui rend difficile l'atteinte de nos objectifs.
Bazèga Zoundwéogo Nahouri	Toece Saponé Manga Gombougou Po Ziou	Manque d'outils de collecte de données pour les partenaires locaux	HCR	Urgent	La région dispose de cinq volontaires de protection qui n'ont pas d'outils de collecte.
Bazèga Zoundwéogo Nahouri	Toece Saponé Manga Gombougou Po Ziou	Impossibilité d'effectuer un bon suivi des activités terrain	HCR	Urgent	Le manque de frais de mission dans le budget ne permet pas de faire un suivi terrain efficace des activités ; surtout que les staffs et les partenaires locaux n'ont pas reçu de formation de recadrage ou une session de renforcement des capacités.